GERMAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL STATEMENT OF THE PROPERTY O

NOVEMBRE 2023 N°508

www.crepyenvalois.fr f 🗆 🗶 D in



MAIRF

Actus Ville pages 4 et 5

• Élise Verrier : l'investissement scientifique récompensé

- Crépy-en-Valois s'engage contre les violences conjugales
 - Changement d'adresse pour la trésorerie

Culture pages 6 et 7

- La culture au programme
- Collégiale Saint-Thomas : Journal de chantier II

Dossier page 8 à 11

Réunions de quartiers : la parole aux habitants

Qualité de vie

Entretenir son jardin à l'automne

Association

Laaziz Alami : de Crépy en Valois au Maroc, un rêve réalisé

Urepymag&Infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois 60800 Crépy-en-Valois • Téléphone : 03 44 59 44 44 Directrice de la publication : Virginie Douat Directeur de la rédaction : Vincent Cornille

Direction de la communication : Johanna Jandrieu, Jessica Fouquet, Laura Dupront

Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud

Mise en page : www.grandnord.fr

Crédits photos : Studio Bruno Cohen, Istock, Jérémy Thomas, Éditions Talents Hauts, Clémence Losfeld - Fondation L'Oréal

Édito

La solidarité pour état d'esprit

Le contexte géopolitique international, le défi climatique et l'inflation sont à l'origine de tensions sociales. Ces dernières me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs. Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes. Sans oublier la solidarité qui représente pour moi un véritable savoir-vivre.

Le mois d'octobre a été marqué par la lutte contre le cancer du sein. À commencer par La Crépynoise organisée par l'USC Athlétisme qui a rencontré un vif succès. Bravo à tous, organisateurs et participants, pour votre implication! L'opération Octobre Rose du Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy a également fait parler d'elle avec les guirlandes de soutiens-gorge accrochées en centre-ville pour sensibiliser au dépistage. De nombreuses initiatives ont également vu le jour chez nos commerçants, dont les bénéfices sont reversés à des associations qui œuvrent en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

En novembre, nous cultivons le souvenir. Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie de commémoration de l'Armistice, samedi 11 novembre à 11h devant le monument aux morts, place Gambetta. L'occasion de se rappeler de tous ceux qui ont perdu la vie pour nous offrir la liberté.

Ce mois est également marqué par la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes le 25 novembre. Dans ce cadre et dans la continuité de son engagement au quotidien contre les violences conjugales, la Ville sensibilise à ce fléau à travers une opération de sacs à pain et de sacs en papier pour les pharmacies. Que vous soyez victime ou témoin, il est important de prendre conscience et de briser le silence.

À compter du lundi 4 décembre 2023 jusqu'au vendredi 1er mars 2024, le Centre Communal d'Action Sociale de Crépy-en-Valois reprendra la fourniture des repas hivernaux aux familles crépynoises. Pour bénéficier de cette mesure d'entraide, il est indispensable de vous présenter au service social du CCAS au 1 cours Foch, afin d'examiner votre demande.

Enfin, la Mairie de Crépy-en-Valois confirme son indéfectible soutien au Téléthon. La Ville et ses associations vous donnent rendez-vous les 8, 9 et 10 décembre prochains. Je sais que la solidarité n'est pas un vain mot pour les habitants de Crépy-en-Valois et j'espère vous y voir nombreux.

Bonne lecture à tous.

• Virginie DOUAT, Maire de tous les Crépynois 1^{re} vice-présidente de la CCPV



La Crépynoise Centre-ville 7 et 8 octobre 2023







 6° édition de la course solidaire aux couleurs d'Octobre Rose, organisée par l'USC Athlétisme. Des courses enfants et adultes ainsi qu'une marche ont rassemblé de nombreux participants.

Plénière du Conseil Municipal des Jeunes

Hôtel de Ville 10 octobre 2023







Première séance plénière des nouveaux membres du CMJ. Pour ce nouveau mandat, 14 jeunes ont choisi de s'investir pour leur commune.

Visite de l'Ordre Noble du Papegay

Centre-ville 21 octobre 2023





Défilé et cérémonie d'investiture des archers de l'Ordre Noble du Papegay et la Famille des chevaliers des rondes de Picardie. 200 participants de 14 nationalités différentes venus des quatre coins de l'Europe ont honoré les traditions de l'archerie.



Cette jeune scientifique crépynoise s'est vue remettre, mercredi 11 octobre dernier, le prix Jeune Talent L'Oréal-Unesco pour « Les Femmes et la Science » 2023, à l'Institut de France. Une distinction qui récompense ses recherches sur la disparition des pollinisateurs. Portrait.

▶ Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Élise Verrier et j'ai 30 ans. Depuis que je suis enfant, je suis fascinée par le vivant : cette graine qui devient une plante voire un arbre immense, le têtard qui devient une grenouille... C'est ce qui m'a conduit à faire un bac scientifique au lycée Jean Monnet de Crépy-en-Valois. D'ailleurs, j'ai de très bons souvenirs de cette époque : j'aimais beaucoup me balader aux pieds des remparts de la ville, j'y ai passé de nombreuses après-midi avec des amis du lycée ! J'y retourne souvent quand je rends visite à ma mère.

Parlez-nous un peu de vos études supérieures.

Au vu de ma passion pour le vivant, c'est tout naturellement que je me suis dirigée vers des études de Sciences et Vie de la Terre (SVT) en France et en Angleterre. C'est pendant ma licence à Amiens que j'ai découvert l'écologie et plus particulièrement l'écologie comportementale. Étudier le comportement animal et comprendre les effets de l'évolution m'a tout de suite passionnée. J'ai compris que c'était dans cette voie que je voulais travailler. Après ma thèse, j'ai été embauchée par le laboratoire EGCE (Évolution Génome Comportement et Écologie) à l'université Paris-Saclay pour étudier la mortalité des abeilles en hiver.



▶ Justement, pouvezvous nous parler de vos recherches?

En ce moment, je travaille sur la disparition grandissante des insectes pollinisateurs, et plus précisément les abeilles mellifères (celles qui produisent du miel). Il faut savoir que 35 % des fruits et graines que nous consommons dépendent d'eux! Ces dernières décennies, les apiculteurs ont constaté une

très forte mortalité de leurs abeilles pendant l'hiver. Que se passe-t-il? On ne sait pas. Et le projet de recherches auquel je participe, appelé « Beeconnected », tente de le comprendre en installant des capteurs de poids et de température dans les ruches. Cela permet d'observer le comportement des abeilles sans avoir à ouvrir la colonie, et ainsi détecter les signes avantcoureurs de leur effondrement. Actuellement, nous suivons 135 colonies d'abeilles réparties en France, Grèce et Allemagne, ce qui permet de couvrir différents climats.

▶ Parlez-nous de votre victoire.

Pour être honnête, je ne m'y attendais pas du tout! Pour avoir une chance de se voir décerner ce prix, il faut envoyer une candidature, un CV, une lettre de motivation et un dossier résumant nos recherches. Je sais que certaines collègues postulent 3 voire 4 années de suite, sans réussir à convaincre le jury. Alors, imaginez un peu ma surprise quand j'apprends que je suis lauréate, alors que c'était la première fois que je posais ma candidature! Sincèrement, l'obtention de ce prix est un honneur, je suis heureuse que ma curiosité du vivant m'ait conduite ici, à la recherche de solutions pour résoudre l'un des enjeux majeurs de notre époque.

► Et la suite?

Pour le moment, je suis encore en train d'analyser les données de mes recherches et les résultats seront diffusés fin 2024, début 2025. À court terme, les données issues fourniront des connaissances aux apiculteurs pour les aider à limiter la mortalité hivernale de leurs colonies. À long terme, l'objectif est de leur permettre d'avoir une activité plus durable et de mieux protéger les pollinisateurs.

Crépy-en-Valois s'engage contre les violences conjugales

Le 25 novembre a été décrétée Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, par l'Organisation des Nations Unies. Un sujet d'actualité récurrent pour lequel la Ville agit plus largement en sensibilisant aux violences conjugales.

89. C'est le nombre de féminicides qui a eu lieu depuis le début d'année, selon le collectif *Nous toutes*. Partout en France, des actions sont enclenchées pour aider les victimes de violence à sortir de l'ombre et demander de l'aide. Crépy-en-Valois ne fait pas exception et s'engage pour lutter contre ce fléau.

Opération sacs à pain... mais pas que!

L'année dernière, à l'initiative de la Maison de ressources et dans le cadre de la Politique de la Ville, des milliers de sacs à pain ont été distribués pour sensibiliser les Crépynois aux violences conjugales. Cette année, l'opération est reconduite. 40 000 sacs seront distribués par 8 boulangeries qui ont accepté de participer. Et ce n'est pas tout ! 30 000 sacs seront également distribués dans toutes les pharmacies de la Ville, sur lesquels sont inscrits au recto les numéros utiles et au verso, un violentomètre pour « mesurer » le degré de violence dans un couple.

« La première étape pour rompre le cycle de la violence conjugale, c'est de briser le silence et c'est ce que ces opérations entendent promouvoir », s'exprime Marie-José Ferreira, conseillère municipale déléguée aux violences conjugales.

Vous êtes victime ou témoin de violence ou de harcèlement ?



accessible 24h/24 et 7j/7

(appel anonyme et non visible sur les factures de téléphone).



Envoyez un SMS au **114** si vous ne pouvez pas parler.



Lire pour l'égalité

Du samedi 25 novembre au dimanche 10 décembre, une exposition sera installée à la Médiathèque, « Lire pour l'égalité », proposée par les éditions *Talents Hauts*. Elle a été conçue par Nathalie Magnan-Rahimi, professeure des écoles à Clamart et permet d'ouvrir le débat sur les préjugés ou discriminations sexistes du quotidien. L'exposition a pour ambition de leur apprendre à

y répondre, à s'en affranchir et à les dénoncer. Chaque panneau est consacré à un thème illustré par un livre. Parmi les thématiques de l'exposition, on retrouve : revendiquer ses droits, être soi-même, exprimer ses émotions, dire « non » quand c'est nécessaire, etc.

Accessible aux horaires de la Médiathèque.

S'ajouteront plusieurs animations gratuites pour sensibiliser aux différentes formes d'inégalités :

- Samedi 25 novembre 14h : labo-écriture. À partir de 16 ans.
- Samedi 2 décembre 10h : le coin des bouquineurs. Club lecture à partir de 18 ans.
- Mercredi 6 décembre 17h : heure du conte. À partir de 4 ans.

Changement d'adresse pour la trésorerie

Le 31 août 2023, la trésorerie de Crépy-en-Valois a fermé ses portes. Depuis, le service de gestion comptable de Senlis est votre nouvel interlocuteur.

Pour régler vos impôts sur le revenu, votre taxe foncière, vos amendes ou encore vos factures de service public (cantine, crèche ou hôpital,...), s'il ne vous est pas possible d'utiliser le paiement en ligne ou le prélèvement mensuel, voici les solutions qui s'offrent à vous pour les règlements jusqu'à 300 euros.

→ Paiement en espèces, carte bancaire : la direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité.

Vous pouvez donc effectuer votre paiement chez les buralistes suivants :

• La Bouffarde : 28, rue Nationale.

• Le Commerce : 2, rue Charles de Gaulle.

• Le Flash : 96, rue Nationale.

• Les Portes de Paris : 43, rue Charles de Gaulle.

→ Paiement par TIP SEPA ou chèque : les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public et envoyés - de même que les TIP SEPA - au Centre d'encaissement des Finances publiques - TSA 61 110 - 78 924 YVELINES CEDEX 9.

En cas de paiement par chèque, n'oubliez pas de joindre le TIP SEPA figurant en bas de votre facture.

À noter : les règlements supérieurs à 300 euros se font uniquement par voie dématérialisée (paiement en ligne, prélèvement mensuel ou prélèvement à l'échéance).

Une question sur les impôts ? L'accueil fiscal de premier niveau (déclaration de revenus, avis d'imposition, démarches en ligne...) continue d'être assuré par la Maison de ressources, labellisée « France Services », située au 24 avenue du Président Kennedy.

Pour les questions plus complexes, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous téléphonique ou physique auprès du Service des Impôts des Particuliers de Senlis au 03 44 53 86 54 ou en vous connectant sur www.impots.gouv.fr



La culture au programme

Très vite, les festivités du mois de décembre vont faire leur grand retour, mais la culture n'a pas dit son dernier mot ! Découvrez quelques-unes des nombreuses animations qui vous attendent pour la fin d'année.



N'oubliez pas les ateliers permanents!

Chaque année, des ateliers récurrents sont proposés par la Médiathèque : bébés lecteurs, heures du conte, coin des bouquineurs, club ados, labo-écriture ou encore ateliers créatifs... Trouvez l'activité culturelle qui vous correspond!

Inscription obligatoire au 03 44 87 92 53.

Initiation à l'estampe

📰 Samedi 18 novembre

√-) De 14h à 16h30

Vous êtes invités à vous essayer à la technique artistique qu'est l'estampe, une image réalisée à l'aide d'une planche préalablement gravée et encrée, obtenue sur papier à l'aide d'une presse.

À partir de 12 ans.

Atelier dessin manga

Samedi 25 novembre

De 10h à 12h

Animé par l'association Quartier Japon, les adolescents pourront découvrir les secrets du dessin manga et réaliser le leur grâce aux conseils avisés de passionnés. Pour les 12/17 ans.

> d'infos sur www.mediatheque.crepyenvalois.fr

Du nouveau à la Médiathèque!

Déjà équipée d'une offre de ressources en ligne gratuite, proposée par la Médiathèque Départementale de l'Oise et accessible pour les inscrits, la Médiathèque de Crépy-en-Valois enrichit son offre! Il est possible d'emprunter jusqu'à 5 livres numériques par mois pour une durée de 30 jours chacun!

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la Médiathèque, place Jean-Philippe Rameau.

Dernière chance pour profiter du Musée de l'archerie et du Valois

Comme chaque année, le Musée de l'archerie et du Valois fermera ses portes pour l'hiver. Vous avez jusqu'au samedi 11 novembre pour le (re)découvrir. L'occasion pour l'équipe de vous concocter un programme d'animations variées avec quelques nouveautés pour la saison prochaine.

Réouverture samedi 23 mars 2024 à 14h.





Pigments

Samedi 18 novembre



Assistez à une comédie mettant en scène Chloé, une artiste peintre, et Nicolas, un neurologue, jouée par Mathilde Moulinat et Nicolas Taffin. Cette pièce, entre rires et larmes, vous embarquera dans une histoire d'amour jalonnée d'embuches. À partir de 15 ans.

Un bon petit diable



Suivez l'histoire de Charles, un petit garçon orphelin, qui cherche à se venger de la mégère peu aimable qui l'a recueilli. À l'aide de la servante de la maisonnée, Charles lui joue des tours. Une comédie interprétée par la Compagnie De La Fortune-Théâtre en soi. À partir de 5 ans.

Ma Voie(x)... et la vôtre

Samedi 16 décembre

Dimanche 17 décembre

18h30

(-\(\frac{1}{2}\)) 16h

Comment savoir si on est sur la bonne voie ? Peut-on toujours faire de sa passion son métier ? Elena, comédienne, pose toutes ces questions et vous embarque dans un spectacle interactif en prenant pour exemple sa vie d'artiste de scène. S'en suivra un atelier pour partager un moment de convivialité autour d'un verre offert.

À partir de 16 ans.

d'infos sur www.mjc-crepyenvalois.com



Si le chantier semblait jusqu'ici suspendu, un travail de l'ombre a été mené pour permettre aux travaux de commencer. Au programme : la restauration de la tour-clocher.

Comme évoqué dans le premier journal de chantier, après la première phase de sauvegarde intervenue à travers des mesures conservatoires, la tourclocher constitue un pilier pour l'édifice. C'est ici que commence le chantier de restauration. La tour-clocher se divise en deux parties : basse et haute. Pour être stabilisée, cette dernière doit faire l'objet de travaux, à commencer par la partie basse. C'est ainsi que depuis le 9 octobre dernier, le chantier a démarré.

Les travaux s'étendent des façades extérieures jusqu'à la base des grandes lancettes de clocher. Rappelons que sans ça, l'étape suivante ne pourrait pas s'enclencher, à savoir la restauration de la partie haute. Dans un premier temps, il s'agit de nettoyer et de restaurer les parements de pierres dont le matériau

a subi les affronts du temps. « C'est la partie facile de ce premier volet de travaux. La restauration classique en quelque sorte » s'exprime Loup d'Avezac de Castéra, Architecte du Patrimoine. « Dans un second temps, il s'agit de stabiliser l'ouvrage. C'est là que ça se corse un peu... »

La pile sud-est est très affaiblie. Elle a d'ailleurs fait l'objet de soins au XIX^e siècle, avec l'ajout d'un contrefort là où la nef avait disparu. Puis, au XX^e siècle, les fondations du contrefort ont été élargies. « Il faut encore compléter la stabilité de cette pile sud-est qui a perdu son épaulement vers le sud suite à l'effondrement partiel de 2019. » De cette façon, 4 tirants seront ajoutés pour consolider le tout, neutralisant ainsi les poussées de voûtes des salles hautes et basses vers le sud et l'est pour qu'elles restent en place.

« Enfin, il faudra traiter les voûtes des salles hautes et basses, dont la stabilité actuelle est fortement engagée. Les deux voûtes seront mises sur cintre puis restaurées avec soin. » conclut l'Architecte du Patrimoine.

(-)

Envie d'en savoir plus sur les dessous du chantier ?

Vous êtes au bon endroit! Une minisérie documentaire, à la portée de tous, a été réalisée, sous l'impulsion de la Ville avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), par Aquilon et La Monade Sagace. Retrouvez les trois épisodes vidéo sur les réseaux sociaux de la Ville ainsi que sur la chaîne Youtube « Archivolt ».









DOSSIER

Réunions de quartiers : la parole aux habitants











Depuis le printemps 2023, sous l'impulsion de Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois, et de Sylvain Dubois, Adjoint au Maire délégué à la Politique de la Ville, à la Cohésion sociale et aux Services à la population, les réunions de quartiers sont de retour. Elles sont un moment privilégié où les habitants peuvent échanger avec la Municipalité. Zoom sur les sujets qui vous ont le plus interpellés.

Entendre la voix de tous, créer le dialogue, informer les habitants des actions et projets à venir, telle est l'ambition des réunions de quartiers. Les entrées sont libres et chacun peut exposer son point de vue dans le respect et la bienveillance. Pour être au plus proche des Crépynois, les élus sont allés à leur rencontre : lundi 18 septembre à Géresme, lundi 25 septembre à Kennedy, lundi 2 octobre à Ramon et mardi 3 octobre en centre-ville. Décryptage.



La propreté : tous impliqués

À de nombreuses reprises, la question de la propreté en Ville a été abordée. Les habitants ont tous le même constat : les incivilités en la matière se multiplient. Rappelons qu'au quotidien, 4 agents sont mobilisés et se chargent de nettoyer les rues, les espaces publics et les WC communaux, retirent les dépôts sauvages et collectent les poubelles de la Ville. Si les déchets et déjections canines ont été pointées du doigt, il faut garder en tête que Crépy-en-Valois recense 350 poubelles et portes-sacs, et 32 points « sacadogs ». Certes, maintenir la Ville propre incombe à la commune, mais il est important de le rappeler : chacun a sa part de responsabilité et doit tenir une certaine conduite pour permettre à tous de vivre dans un cadre de vie agréable.

Plus de 400 tonnes de déchets sont collectées par an.





Lumière sur l'éclairage public

Suite aux réflexions menées pour compenser la hausse du prix de l'énergie, et plus précisément de l'électricité, la Ville est depuis fin 2022 en phase de test avec l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h.

Il est prévu qu'un bilan soit dressé afin de comptabiliser les économies réalisées sur une année. Bien entendu, ce bilan tiendra compte des rallumages exceptionnels de l'éclairage lors de l'été, qui ont permis aux agents municipaux de préparer au mieux les manifestations et aux visiteurs de rejoindre leur véhicule dans la clarté.



À noter :

Les premiers bilans réalisés dans plusieurs villes démontrent que l'extinction nocturne de l'éclairage public ne remettait pas en cause la sécurité des personnes et des biens. Selon le Ministère de l'Intérieur, 80% des cambriolages ou agressions ont lieu le jour.



Enfouissement des réseaux : un vaste chantier



Cette procédure concerne les réseaux aériens de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications électroniques. Ces travaux d'enfouissement ont lieu lors de gros travaux de réaménagement de la voie ou bien lorsque des concessionnaires réalisent des travaux de renouvellement de tranchées. Rappelons que cette procédure n'est pas obligatoire et qu'il incombe à chaque commune de décider ou non de le faire. Depuis plusieurs années, la Ville a choisi de lancer un vaste plan d'enfouissement, pour plusieurs raisons :

Améliorer l'espace public : en faisant disparaître les réseaux aériens, la vue est épurée et donc embellie. De même, grâce à la diminution du nombre de poteaux sur les trottoirs, la circulation s'en trouve facilitée pour les piétons notamment pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite (PMR).

Gagner en sécurité : le réseau aérien, et en particulier les fils nus, peuvent s'avérer dangereux. Enfouir les réseaux permet donc de réduire les risques de chute, les courts-circuits, les incidents lors des élagages des arbres, de se prémunir des tempêtes, etc.

Mieux distribuer : les réseaux souterrains neufs sont protégés des intempéries et permettent ainsi d'optimiser la qualité de distribution de l'électricité.

Bon à savoir : Les derniers travaux d'enfouissement ont été réalisés : chemin de Bémont, avenue Pasteur, rue d'Hazemont, chemin des Vignes et rue des Fossés. Les prochains travaux concerneront la rue Jean-Jacques Rousseau.



Prolifération des pigeons : comment la Ville y répond

Ces petites bêtes à plumes ont beaucoup fait parler d'elles pendant les réunions. Le constat ? Elles sont trop nombreuses. Il faut savoir que depuis août 2020, la Mairie travaille avec l'entreprise Oise Fauconnerie pour diminuer leur invasion. Pour cela, deux moyens utilisés : cages de piégeage ou effarouchement avec des rapaces. Ces actions permettent de diminuer progressivement la population de pigeons et de réinstaurer chez eux un réflexe de proie : en étant chassés, les pigeons auront tendance à fuir la Ville et à servir de repas aux rapaces locaux.

Comme les chats errants, il est interdit de nourrir les pigeons pour éviter leur prolifération.

Bon à savoir : Depuis longtemps, des dispositifs de protection sont mis en place sur les bâtiments communaux et les sites de nidifications de la Ville (filets, grillages, pics, fermetures bois...) pour contrer la prolifération des pigeons.





Dans les espaces publics

Renforcer la sécurité, c'est l'objectif que la Ville s'est donnée, en lien avec les forces de l'ordre. À ce titre, lors de la dernière réunion du quartier Kennedy, David Dezeure, le nouveau Capitaine de Gendarmerie de Crépy-en-Valois, et Julie Parent, la Cheffed'Escadron, ont été conviés. Ils ont ainsi pu se présenter et exposer les nouvelles mesures mises en place :

- Patrouilles pédestres mixtes avec la Police Municipale.
- Contrôles réguliers dans la commune et aux alentours.
- Rencontre avec l'inspectrice de l'Éducation Nationale et les directeurs d'établissements scolaires, afin de discuter des problématiques récurrentes : harcèlement, sécurité, terrorisme et problématiques liées au numérique.
- Échanges avec le bailleur social OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction) pour aborder différents sujets : sécurisation des cages d'escaliers, des ascenseurs, problématiques de voisinage, etc.
- Travail régulier avec la douane et les motards.

Bon à savoir : Le Capitaine et la Cheffe-d'Escadron seront conviés lors des prochaines réunions de quartiers, pour faire connaissance avec les habitants, leur présenter les nouvelles mesures et répondre à leurs questions.

Sur la route

Afin d'assurer la sécurité routière, de nombreux ralentisseurs sont installés en Ville, de façon à attirer l'attention et ainsi limiter la vitesse. On les trouve généralement dans les aménagements urbains.

Quid de la réglementation pour l'implantation des ralentisseurs?

Rappelons que leur composition doit être compatible avec les matériaux du sol, qui peut renvoyer des ondes de choc vers les constructions voisines. Appelés plus communément "dos d'âne", leur installation est soumise à réglementation et ils ne peuvent être positionnés n'importe où. En outre, ils doivent être :

- Isolés et combinés avec d'autres aménagements modérant la vitesse.
- Espacés d'au maximum 150 mètres entre eux ou avec les autres aménagements.
- Installés à plus de 200 mètres d'une entrée d'agglomération ou d'une section limitée à 70 km/h.

À noter: ils sont interdits sur les Routes à Grande Circulation (RGC), sur les voies où le trafic poids lourds / tout véhicule est supérieur à 300 véhicules par jour, sur les lignes régulières de transport en commun ou les voies desservant des services de secours, dans les virages et à l'approche des carrefours.





Depuis le mois d'avril 2023, le magazine municipal a changé de peau, devenant 100% numérique. La raison? La pénurie de papier qui s'éternisait depuis un moment, entraînant un surcoût conséquent. La Ville s'est donc adaptée à son temps, en enrichissant la formule numérique : liens cliquables, accès à plus de photos et témoignages sur le site internet de la Ville, formulaires téléchargeables, etc. Durant les réunions de quartiers, plusieurs habitants ont exprimé leur désir de le voir revenir en papier. Une possibilité à laquelle la Municipalité avait déjà réfléchi en amont : le CrépyMag&Infos reviendra en papier, au deuxième trimestre 2024. Il passera de mensuel à bimestriel (tous les deux mois). Le format, le rubricage et son mode de distribution sont en cours de réflexion. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Je veux connaître la date de la prochaine réunion de mon quartier, comment faire ?

Restez connectés, elles reviennent au printemps 2024!

Les informations seront disponibles sur : les panneaux lumineux de la Ville, le *CrépyMag&Infos*, l'agenda du site internet, les réseaux sociaux et l'application mobile de la Ville.

Nouveau!

Le secteur Henri Laroche fera également partie des zones concernées par les réunions de quartiers.



D'ici là,

les élus restent à votre écoute :

pour prendre rendez-vous, contactez Cathy Toupet, secrétaire du Maire et des élus, à l'adresse suivante : cathy.toupet@crepyenvalois.fr







Entretenir son jardin à l'automne

Les feuilles changent de couleur, les températures redescendent, les journées raccourcissent... Aucun doute, la saison automnale a fait son grand retour! L'occasion de s'occuper de son jardin. Mais alors, que faire en cette saison?

Donner un coup de jeune aux arbustes

Les plantes rentrent petit à petit dans une phase de repos. C'est le moment idéal pour procéder à de petites tailles légères, dès que les feuilles des arbustes sont tombées, ce qui arrive souvent courant novembre (attention, il est important de ne pas le faire avant, car lorsqu'il y a encore des feuilles, cela signifie que l'arbuste prépare ses réserves pour l'hiver) :

- Retirez les fleurs fanées ainsi que les fruits pour éviter que votre arbuste s'épuise à produire de l'énergie, car ils n'arriveront pas à terme.
- Coupez les bois morts ou malades afin de limiter le développement des maladies au cours de l'hiver.
- Enlevez les branches gênantes comme celles qui encombrent un passage, les branches les plus anciennes pour aérer le pied et lui donner de la lumière.

Bon à savoir : Reprendre les tontes est possible, mais pas trop rase! Il est recommandé de laisser un peu de hauteur pour que le sol puisse être nourri : cela permet de préserver les racines et la base du gazon.

Récoltes et futures plantations : c'est le moment!

Vous pouvez récolter ce qui a été planté il y a plusieurs mois : courges, navets, salades... et c'est également l'occasion de mettre en terre les légumes de saison comme les radis, la laitue d'hiver ou encore les petits pois et les échalotes.

Donner un coup de pouce à la faune

Parce qu'il est important d'aider les petites bêtes à se préparer pour l'hiver, voici ce que vous pouvez faire pour elles :

- Conserver une partie du bois mort issus des tailles d'arbustes pour en faire un tas : laisser un espace en dessous, cela servira de refuge pour les hérissons ou le paon du jour, un papillon qui hiberne dans les tas de bois.
- Laisser les fleurs sauvages qui seront une source de nourriture pour les pollinisateurs (papillons, abeilles, mouches etc.), comme le laiteron. Si au potager il peut devenir envahissant, vous pouvez lui laisser une place autre part. Riche de nectar et recherché par les butineurs, papillons et coccinelles y trouveront leur bonheur.

Les conseils avant les gelées

À l'approche des gelées hivernales, pensez à :

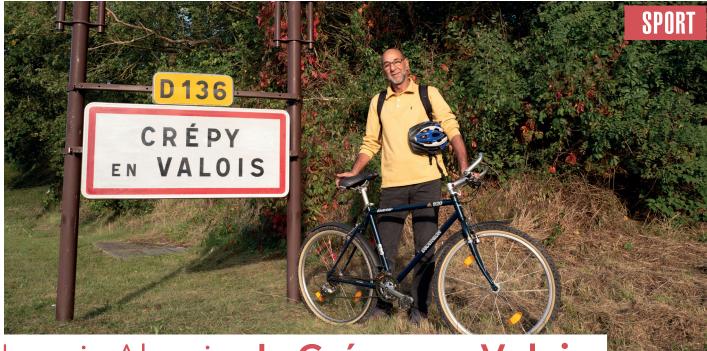
- Rentrer les plantes en pot.
- Protéger votre cuve à eau :
 - Vider l'eau de votre cuve pour éviter qu'elle ne se fissure. Il est également recommandé de laisser ouvert le robinet pendant les mois très froids et de démonter la pompe.

- Isoler votre cuve pour la protéger du gel, avec du papier bulle, une vieille couverture, des bottes de foin, pour ainsi continuer de récupérer l'eau de temps en temps.

Comment préparer mon sol pour le printemps prochain?



Rien de plus simple! Vous pouvez pailler la terre avec des feuilles mortes, de la tonte, du broyat de bois ou encore du carton. Les travailleurs du sol, comme les lombrics, remonteront pour aller manger les matières organiques, et par ce biais creuseront des galeries qui aéreront et nourriront le sol.



Laaziz Alami : de Crépy-en-Valois au Maroc, un rêve réalisé

L'été dernier, durant un mois, ce sportif Crépynois a réalisé le projet de toute une vie : parcourir plus de 2 000 kilomètres à vélo jusqu'à Fès, sa ville natale ! Rencontre.

► Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 59 ans, je suis marié et père de 4 enfants. Je suis arrivé du Maroc en France en mars 1989, suite au décès de mon père. De la famille m'a accueilli à Crépy-en-Valois et je n'en ai pas bougé depuis. J'aime bien cette ville, elle est très sportive! Depuis que je suis enfant, je suis passionné par le sport et surtout la course à pied. Je me suis tout de suite inscrit au club d'athlétisme de Crépy et chaque année, je participe à plusieurs courses. D'ailleurs, je travaille au Plessis-Belleville et je rentre en courant plusieurs soirs dans la semaine!

D'où vous est venue l'idée d'entreprendre un périple à vélo ?



C'est un défi que je me suis lancé. Je n'avais jamais vraiment fait de vélo, du moins, pas régulièrement. Mais, je voyais souvent des vidéos de cyclistes qui se lançaient dans ce genre de folle aventure, en reliant deux villes dans des pays différents. Et puis, il y a un an, j'ai décidé que c'était mon tour et j'ai commencé à m'entraîner 3 à 4 fois par semaine.

Racontez-nous votre expérience.

Je suis parti le 21 juillet de Crépy-en-Valois et j'ai pédalé quasiment tous les jours jusqu'au 21 août. Je faisais entre 85 et 120 kilomètres quotidiens. Et le soir, je dormais la plupart du temps dans des campings, accompagné de ma tente et de mon réchaud. Ça n'a pas été facile tous les jours, il y avait beaucoup de dénivelé. Mais je garde un super souvenir de cette aventure, et j'en suis fier!

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans votre voyage?

La richesse des paysages ! J'ai traversé la France, l'Espagne et le Maroc et honnêtement, c'était incroyable. D'ailleurs, la ville d'Arpajon m'a particulièrement marquée, elle est très belle et surtout très propre. J'ai aussi fait de belles rencontres en dormant chez l'habitant.

▶ Vous retentez l'aventure l'année prochaine ?

Évidemment! Comme mon vélo est resté au Maroc, peut-être que je ferai le trajet inverse, cette fois-ci. Ou bien alors, je partirais du Maroc pour aller en Arabie Saoudite, on verra bien! En tout cas, j'aimerais pour la prochaine fois avoir un ou deux compagnons de voyage... Si quelqu'un de motivé me lit... [rires].





LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE Parti c'est toujours vous ! »

TEXTE DE M. WOLSKI

Le bilan réalisé par le service communication, en cette fin d'année, montre l'appétence des Crépynois - et pas que- pour les différents supports développés. La communication bat son plein dans notre commune, avec une présence sur Youtube, LinkedIn, Instagram, site internet, Twitter... Ainsi, en un mois tout juste, les posts de la ville sur le réseau de Mark Zuckerberg -Facebook- ont été vus près de 100 000 fois - 99 263 exactement. Un joli score. La fête de la Saint-Jean, la quatrième fleur décernée par le jury national des Villes et villages fleuris (VVF), le menu de la cantine... loisirs ou vie pratique, récompense, tous les sujets sont lus. Évidemment, à côté des canaux digitaux, la version papier a un rôle à jouer. Après une expérimentation d'un an en version digitale, pour cause d'hausse vertigineuse des coûts, le CrépyMag&Infos fera son retour en format papier, en bimestriel. Maintenir le lien est essentiel. Et cela vaut dans les deux sens. La boîte mail contact@crepyenvalois.fr est un outil au service de toutes et tous.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Elue sans majorité absolue, sa tête de liste B Fortier invalidée pour non-respect des procédures électorales, divisée depuis, l'équipe municipale entend imposer pour plusieurs années à la population un Plan Local d'Urbanisme soulevant de nombreuses oppositions.

Les habitants furent presqu'un millier à réagir auprès du commissaire enquêteur, qui n'a pas pu les recevoir tous, La Communauté de Communes a réagi fortement sur ce qui devait être un projet partagé autour de la gare.

Nous sommes nombreux à nous inquiéter donc. Pourquoi laisser notre belle cité aux mains de promoteurs immobiliers? Pourquoi prévoir si peu d'équipements publics nécessaires? Pourquoi s'acharner à vouloir déplacer ou supprimer la maison médicale et son centre de santé?

Dans ce PLU, vous ne trouverez aucune solution pour les habitants, pour les commerçants et les industriels. Seuls quelques aménagements pour augmenter la valeur des terrains de quelques propriétaires pour une promotion de logements.

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

Texte non transmis dans les délais impartis.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

Texte non transmis dans les délais impartis.

P. FAYOLLE

(CONSEILLER MUNICIPAL AYANT DÉCLARÉ NE PAS Appartenir à la majorité municipale)

Texte non transmis dans les délais impartis.



ÉVÉNEMENTS

RENDEZ-VOUS

Retrouvez l'agenda sur www.crepyenvalois.fr/agenda/

SUIVEZ-NOUS:











www.crepyenvalois.fr

CHANGEMENT D'ADRESSE

À partir du 13 novembre, Bénédicte Rossignol, chirurgien dentiste, exercera au 26, place Jean-Philippe Rameau.



03 44 88 78 36.

HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc BP 30337 60803 Crépy-en-Valois Cedex

Ouvert : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h10 le vendredi).

Le samedi de 9h à 12h. Tél. : 03 44 59 44 44.

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.

MAISON DE RESSOURCES France Services

24 avenue du Président Kennedy

Tél.: 03 64 23 00 53.

Mail: maisonderessources@crepyenvalois.fr

Lundi : 13h30 -17h30 Mardi : 9h-12h

Mercredi: 9h-12h et 13h-17h30

Jeudi : 13h30-19h **Vendredi** : 13h30-17h30

GENDARMERIE

9 avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h. Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons. 24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52. Mail : police@crepyenvalois.fr Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

* MAISON MÉDICALE CENTRE DE SANTÉ DU VALOIS

Tél.: 03 44 87 11 33 * PHARMACIES DE GARDE

20 avenue de Senlis

Numéro unique : 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi
que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

Uniquement par appel téléphonique au
Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain 24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00 Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

INFIRMIERS

*Maison médicale Suzanna Robinel, Emilie Denoyelles, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois. Tél.: 03 44 39 53 93

* 53 rue Saint-Lazare

Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49 Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79 adeline.deglos.idel@gmail.com

* 74 route de Soissons

Matthieu Merlin : 07 86 94 70 48 Florine Vasseur : 06 49 17 75 07 Jennifer Magnaudet : 06 45 33 24 38 Jocelyne Jupont : 06 42 88 06 48

* 16 ter rue Jean Jacques Rousseau

Tél: 03 44 87 07 31

Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44 Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76

*13 rue André-Marie Ampère

Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56 Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

*7 avenue Pasteur

Amandine Carpentier-Marot Mobile : 06 17 38 44 06

Laëtitia Poupart - Mobile: 06 49 77 29 35

*1 place de la gare, résidence Alexandrina Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé. Mobile : 06 03 27 94 22 scminfirmierstaze@gmail.com



8, 9 ET 10 DÉCEMBRE 2023

PLACE MICHEL DUPUY - SALLE DES FÊTES - AUTRES LIEUX WWW.CREPYENVALOIS.FR



